



CSE Central d'EDF SA du 20 avril 2023 - CONSTAT DE CARENCE

Les membres du CSE Central d'EDF SA ont été régulièrement convoqués à la séance du CSE Central du 20 avril 2023, avec l'ordre du jour joint, établi unilatéralement par le Président du CSE Central, compte-tenu du refus du Secrétaire du CSE Central d'apposer sa signature dans le contexte de mobilisation du personnel, à l'appel de l'intersyndicale d'EDF, exigeant le retrait de la loi de réforme des retraites du gouvernement.

La séance a été ouverte à 8h30 et après avoir attendu 15 minutes, j'ai constaté qu'aucun des membres représentant le personnel en CSE Central n'était présent. Constatant que l'absence de la délégation du personnel en CSE Central rendait impossible l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour, j'ai levé la séance à 8h45.

En conséquence, je transmets le présent constat de carence aux porteurs des dossiers qui étaient inscrits à l'ordre du jour pour suites à donner à leur projet.

PJ : ordre du jour du CSEC du 20 avril 2023.

Fait à Paris, le jeudi 20 avril 2023

Le Président du CSE Central EDF SA

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by several vertical lines and a horizontal stroke.

Christophe CARVAL